

Département des Pyrénées-Orientales  
Arrondissement de Prades  
**EXTRAIT**  
du registre des délibérations du Conseil  
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes  
Séance du Lundi 13 septembre 2021

CCPC/2021256-017

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (30) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, A. BOUSQUET (pouvoir à M. GARCIA), P. CAMPS, J. COLL, C. COLOMER, J. CORDELETTE, J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES (pouvoir à J-L. DEMELIN), A. LUNEAU, D. MARIN (pouvoir à P. BATAILLE), F. MARTIN (pouvoir à H. BAUDET), F. OMAHSAN, P. PETITQUEUX, S. POLATO, S. PONSÀ, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. SANTANACH, A. TAHOCS, S. VAILLS (pouvoir à P. PETITQUEUX), G. VICENS.

Date de convocation : 7 septembre 2021

Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

**Objet : création de postes pour le pôle EIB.**

Le lundi 13 septembre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président informe l'assemblée de la nécessité de créer 2 emplois supplémentaires dans le cadre de stagérisation en vue d'une titularisation d'agents déjà en poste sur des emplois non-permanents :

- 1 emploi d'agent technique polyvalent, à temps complet, 35/35<sup>ème</sup> dans le cadre d'emploi des adjoints techniques, catégorie C ;
- 1 emploi de mécanicien, à temps complet, 35/35<sup>ème</sup> dans le cadre d'emploi des adjoints techniques, catégorie C ;

Le Président propose de valider la création de ces 2 postes permanents. La rémunération est fixée sur la base de l'indice brut des grades d'adjoint technique.

**OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :**

- La création de deux postes d'agent technique polyvalent et de mécanicien du pôle EIB, permanents à temps complet (35/35<sup>ème</sup>) en vue du recrutement de ceux-ci portant nomination stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ;
- d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens ;
- Le tableau des effectifs sera modifier en conséquence à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2021 ;

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 septembre 2021

Pierre BATAILLE  
Président

